



Parti vert'libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Stratégie énergétique
Pour tout renseignement	Verena Diener, Conseillère aux États, tél. +41 79 331 08 39 Martin Bäumle, Conseiller national tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél +41 31 311 33 03, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	25 septembre 2015

Le Conseil des États compromet la sécurité des centrales nucléaires suisses

Les Vert'libéraux se sont toujours engagés pour une sortie progressive du nucléaire. En clair : il s'agit de ne pas construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, mais de continuer d'exploiter les centrales existantes, pour autant que leur sécurité soit assurée. La Conseillère aux États Verena Diener souligne : « En renonçant à imposer un concept d'exploitation à long terme dans la loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil des États fait fi du principe essentiel « Safety first ». Les Vert'libéraux ne sauraient tolérer cet abandon. » La décision de limiter la RPC n'est acceptable pour les Vert'libéraux que si la Suisse passe simultanément de la promotion à l'incitation. Ce passage n'est possible qu'en taxant efficacement le courant sale, mesure que le Conseil des États vient de refuser. Troisième mauvaise nouvelle, la suppression des mesures pourtant indispensables en matière d'efficacité énergétique met en danger les objectifs de la Stratégie énergétique. Le Conseil national devra impérativement corriger le tir. Par contre, les Vert'libéraux saluent la décision de simplifier l'autoconsommation de courant photovoltaïque et de le soutenir par une proximité plus grande des marchés. Cette réforme s'inspire d'une proposition soumise par le Conseiller national vert'libéral Jürg Grossen.